

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 09 juin 2023

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-06-2023-04

Date de convocation le 30/05/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 09

Procurations : 5

Votants : 14

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes ETCHART, BAZIARD, GUITTONNEAU, et ainsi que MM. CLAVÉ, LAPETRE, LETARGUA, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M. SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme GRAUX pouvoir à M SALEFRANQUE

Mme LOQUET pouvoir à M LETARGUA

M HILLOOU pouvoir à Mme GUITTONNEAU

M CAMGRAND pouvoir à M CLAVÉ

Mme DAUBAS pouvoir à Mme BAZIARD

OBJET : DEPART DU DIRECTEUR DU GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Iscache quittera le groupe scolaire en juillet prochain.

Le Maire propose à l'assemblée de lui offrir un cadeau de départ afin de la remercier pour l'ensemble des années passées auprès des enfants de la commune.

Le Maire précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif et que la délibération relative aux fêtes et cérémonies prévoit ce type de présent.

Le montant de l'enveloppe est fixé par l'assemblée à 300 euros maximum.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

DECIDE d'offrir une carte cadeau d'une valeur faciale de 300 euros maximum à Mr Iscache

AUTORISE le Maire à signer tous les documents s'y afférents

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,


Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le

ID : 064-216403964-20230614-09_06_2023_04-DE

